

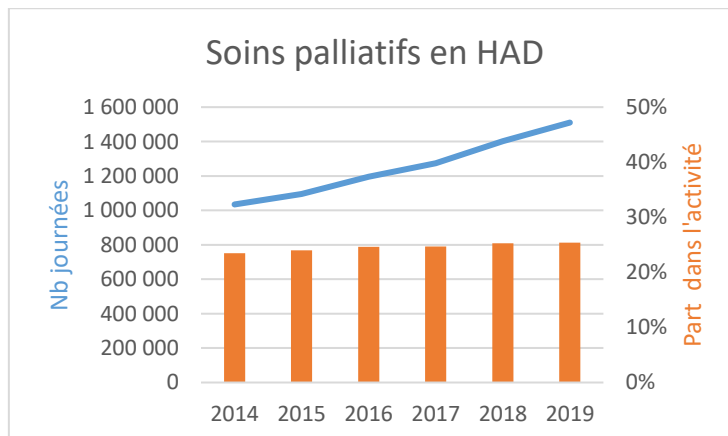
COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 15 octobre 2020

La FNEHAD salue le lancement d'un nouveau Plan national de développement des soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie

La FNEHAD se félicite de la décision du Ministère des Solidarités et de la Santé de lancer les travaux préparatoires à l'élaboration du prochain Plan national de développement des soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie.

L'un des axes fondamentaux retenus pour répondre à l'enjeu essentiel d'accès à cette offre de soins est le développement et l'accompagnement des soins palliatifs à domicile, conformément au souhait d'une majorité des concitoyens.

Acteur majeur de la prise en charge en soins palliatifs, l'Hospitalisation à domicile y consacre près d'un tiers de son activité avec 1 510 423 journées d'hospitalisation réalisées en 2019. Comme le montre le graphique ci-joint, l'augmentation de la prise en charge en soins palliatifs par l'hospitalisation à domicile entre 2014 à 2019 témoigne du caractère incontournable des établissements d'HAD :



Mais la Fédération et ses adhérents savent avoir la capacité d'augmenter très nettement le nombre de patients pris en charge, d'autant que ces chiffres, issus du modèle de tarification actuel, minorent la réalité du rôle de l'HAD. En effet, on estime, en fait, à plus de 40% les malades en HAD engagés dans une démarche palliative, suite à l'échec des thérapeutiques curatives.

La FNEHAD contribuera activement aux travaux menés par le Ministère et entend faire valoir son expertise des soins au bénéfice des patients en fin de vie et son expérience dans l'accompagnement et la formation des professionnels qui les accompagnent.

À propos de la FNEHAD : Créée en 1973, la FNEHAD (Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile) est la seule fédération hospitalière spécifiquement dédiée à l'hospitalisation à domicile (HAD). Expertes en coordination des parcours complexes, les structures d'Hospitalisation à domicile sont des établissements de santé certifiés par la Haute Autorité de santé. La FNEHAD regroupe plus de 250 établissements d'HAD installés sur le territoire métropolitain et ultramarin, quel que soit leur statut juridique. Ces structures réalisent plus de 90 % des journées d'hospitalisation à domicile.

Plus d'informations : <https://www.fnehad.fr>